



PROGRAMME FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

Les mardis associatifs

En présentiel de 18h à 20h
A PSA Savoie, à Bassens

les mardis en présentiel
les jeudis en visio
2022

11/10 : Concevoir des documents de communication attrayants

Maîtriser les règles pour concevoir un visuel. Présentation de l'outil Canva pour réalisation d'une affiche ou d'un document attrayant (invitation, compte rendu...).

18/10 : Comptabilité

Situer les obligations comptables dans le cadre juridique d'une association et définir leur utilité dans la gestion courante.

25/10 : Mobilisation des bénévoles

Accueillir, recruter, fidéliser, renouveler les bénévoles

08/11 : Mieux Collaborer avec les outils numériques

Prérequis : connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'un navigateur internet...

Comprendre les opportunités et les risques liés aux outils numériques, acquérir une démarche pour mettre en place les outils adaptés à son association et faciliter leur appropriation par les bénévoles. Découvrir des outils pour mieux communiquer entre les membres de l'association, travailler plus efficacement ensemble et appréhender les différents types d'outils collaboratifs pour bien les choisir

15/11 : Fonction employeur

Avoir une vision globale de l'organisation et des obligations en matière de droit du travail et de droit social

29/11 : Responsabilités

Comprendre la distinction entre la responsabilité de l'association et celle des dirigeants. Connaître les grands principes de la responsabilité civile, pénale et financière.

06/12 : Fiscalité

Connaître le régime juridique et fiscal des différentes ressources.

Les jeudis associatifs

En visio de 17h30 à 19h30

06/10 : Les fondamentaux des associations

Ce que je sais et ce que je croyais savoir...

Mettre à jour ses connaissances et appréhender les particularités de toutes les activités associatives.

Ex : faut-il obligatoirement 3 personnes pour créer une association : un président, un trésorier et un secrétaire ? la cotisation est-elle obligatoire ? l'AG est-elle obligatoirement publique ? une association peut-elle embaucher un autoentrepreneur ?

20/10 : Organisation des statuts et fonctionnement juridique

Maîtriser le fonctionnement des différents organes décisionnaires et remplir les obligations légales et statutaires

03/11 : Gouvernance

Comprendre le rôle et les missions de chacun, s'interroger sur le projet associatif, savoir dynamiser l'équipe, déléguer, communiquer...

10/11 : Animer des réunions à distance en visioconférence

Présentation des différentes fonctionnalités d'un outil de visioconférence (Zoom)

Bonnes pratiques pour animer une réunion à distance

17/11 : Organiser une AG attrayante

Acquérir les outils pour dynamiser votre assemblée générale en valorisant le fonctionnement démocratique

24/11 : Mobilisation des bénévoles

Accueillir, recruter, fidéliser, renouveler les bénévoles

01/12 : Concevoir des documents de communication attrayants

Maîtriser les règles pour concevoir un visuel. Présentation de l'outil Canva pour réalisation d'une affiche ou d'un document attrayant (invitation, compte rendu...)



Formations à destination de toutes associations (mais aussi porteurs de projets et salariés)

Participation à une ou plusieurs soirées, ou au cycle complet



Formations gratuites financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Inscriptions préalables en ligne, cliquer sur le lien suivant pour accéder au formulaire : <https://forms.gle/Yuomstu7BGTczcVt8>
Nombre de places limité



crib73@psa-savoie.com - 04 79 33 93 93